



Projet pédagogique du Pouvoir Organisateur

Types de pédagogie

- a) **Pédagogie fonctionnelle** : basée sur l'enfant qui apprend.
 - L'enfant est **acteur** de ses apprentissages
se construit ses savoirs
acquiert des **compétences**Il se met en recherche, collabore, prend des initiatives
- b) **Pédagogie participative** : les enfants apprennent les uns par les autres et non pas les uns **contre** les autres. L'enfant sera amené à développer des comportements de solidarité, de participation et de communication.
- c) **Pédagogie différenciée** : une pédagogie qui respecte l'évolution de la pensée enfantine. Chacun(e), par les voies qui lui sont propres, atteint le maximum de ses responsabilités.

Différentes formes d'évaluation

- a) **Une évaluation formative** visant à s'appuyer sur l'observation des enfants au travail pour mieux les aider à progresser vers l'objectif à atteindre.
- b) **Une évaluation sommative** visant à faire le relevé aussi détaillé que possible, des forces et des faiblesses de l'enfant au terme d'une séquence d'apprentissage précise.
- c) **Une évaluation certificative** visant à établir un **bilan** global des compétences de chaque enfant. Deux évaluations sont ainsi programmées en fin de cycle 2 et en fin de cycle 4. Elles pourront être externes, émanant du Diocèse, de l'Inspection Cantonale ou construite par l'équipe éducative.
Leur mise en œuvre devra cependant revêtir un caractère impartial et neutre pour attester, autant que possible, de la valeur de leurs résultats. Cette organisation sera mise au point par la direction, avec l'équipe éducative.

Différentes formes de concertation

- Concertations au sein de cycles dans les 2 implantations.
 - échanges d'expériences.
 - construction d'activités...
- Concertations intercycles
 - continuité dans les apprentissages et les référentiels.
 - échanges d'expériences.

La construction de la personnalité de l'enfant, personne humaine, chrétienne et citoyenne constitue une référence permanente

Objectifs pédagogiques

- Donnons du sens aux apprentissages et assurons-en la continuité. Le cycle vise à diminuer l'échec scolaire car il assure une continuité pédagogique. Les titulaires du cycle travaillent en collaboration et assurent une progression des élèves au lieu de créer une « rupture » à la fin d'une année scolaire.
- Les élèves n'apprenant pas tous de la même façon, respectons les rythmes de chacun(e). Les représentations visuelles et auditives varient selon les individus et tous les élèves n'utilisent pas la même démarche. Chaque enfant constituera son propre savoir tout en s'enrichissant de la diversité de l'autre.
- Harmonisons le passage maternel-primaire. L'enfant, accueilli à l'école maternelle dès deux ans et demi peut développer tous les aspects de sa personnalité. Les premières années de la scolarité sont importantes. C'est dans cet esprit que les enseignants organisent des activités regroupant des élèves du maternel et du primaire en continuité.